



Conseil économique et social

Distr. générale
17 octobre 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Session extraordinaire
Astana, 20 septembre 2011

Rapport du Comité des politiques de l'environnement sur sa session extraordinaire

I. Introduction

1. Le Comité des politiques de l'environnement a tenu une session extraordinaire le 20 septembre 2011 à Astana, juste avant la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Conférence ministérielle d'Astana) qui a eu lieu du 21 au 23 septembre 2011 à Astana.

A. Participation

2. Ont participé à la session des représentants de 44 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE): Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malte, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

3. Des représentants des organismes du système des Nations Unies ci-après étaient également présents: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Organisation mondiale de la Santé (OMS).

4. Des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Partenariat mondial pour l'eau étaient présents.

5. Des représentants de l'Union européenne, y compris du Conseil de l'Union européenne, de la Commission européenne et de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) ont aussi assisté à la réunion.

6. Des représentants des cinq centres régionaux pour l'environnement ont également participé à la réunion: le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale; le Centre régional pour l'environnement du Caucase; le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale; le Centre régional pour l'environnement de la République de Moldova; et le Centre régional pour l'environnement de la Fédération de Russie.

7. De plus, des représentants d'associations de protection de l'environnement de la société civile – l'ECO-Forum européen, l'ECO-Accord, le Bureau européen de l'environnement et Women in Europe for a Common Future – ainsi qu'un certain nombre d'autres organisations non gouvernementales membres de l'ECO-Forum européen étaient aussi présents.

B. Questions d'organisation

8. Le Président du Comité a rappelé que la réunion visait essentiellement à mettre au point la version finale du projet de Déclaration ministérielle à soumettre à la Conférence ministérielle d'Astana. De plus, à la demande du pays hôte, le Comité serait invité à examiner la version finale du document de présentation du programme de partenariat pour une «passerelle verte». En outre, comme cela avait été annoncé précédemment, l'examen du point 2 de l'ordre du jour consacré aux études de la performance environnementale prévu initialement avait été reporté à la dix-huitième session du Comité (Genève, avril 2012)¹.

C. Adoption de l'ordre du jour

9. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure dans le document ECE/CEP/S/2011/7², compte tenu de la proposition de calendrier (document d'information n° 1).

D. Élection du Bureau

10. Les membres du Comité ont remercié très vivement leur Président, M. Zaal Lomtadze (Géorgie), qui a annoncé qu'il allait quitter ses fonctions au sein du Bureau à la fin de la présente réunion, et ont salué la compétence et la diplomatie que celui-ci avait manifestées pendant ses neuf années de présidence.

11. Les membres du Comité ont élu M^{me} Elisabete Quintas da Silva (Portugal) Présidente. M. Massimo Cozzone (Italie), M. Bulat Yessekin (Kazakhstan), M^{me} Jelena Knezevic (Monténégro), M. Adriaan Oudeman (Pays-Bas), M^{me} Martine Rohn-Brossard (Suisse), M. Vadym Pozharskiy (Ukraine) et M. John Michael Matuszak (États-Unis) ont été élus Vice-Présidents. M. Lomtadze a réaffirmé que la Géorgie souhaitait toujours faire partie du Bureau et a indiqué qu'un nouveau membre serait nommé lorsqu'il retournerait dans son pays.

¹ Ce changement fait suite à la réception d'une communication du Gouvernement turkmène sollicitant un délai supplémentaire pour mener à terme toutes les procédures internes nécessaires au parachèvement de sa première étude de performance environnementale.

² Les documents et autres textes relatifs à la réunion sont disponibles sur le site Web de la CEE, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/cep/2011specialsessionsep.html>.

II. Préparatifs de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

A. Textes issus de la Conférence

12. Le Comité a établi la version finale du projet de Déclaration ministérielle (ECE/ASTANA.CONF/2011/L.1) en supprimant la première phrase entre crochets du paragraphe 19 et en enlevant les crochets de la deuxième phrase.

13. Le Comité a approuvé le document à soumettre à la Conférence ministérielle d'Astana, en tenant compte de ces révisions.

B. Programme de partenariat pour une «passerelle verte»

14. Le Vice-Ministre de la protection de l'environnement du Kazakhstan a présenté la version finale du document de la Conférence intitulé *Programme de partenariat pour une «passerelle verte»* (ECE/ASTANA.CONF/2011/L.6).

15. Le Comité est convenu que la Conférence examinerait le Programme de partenariat pour une «passerelle verte», comme prévu au paragraphe 17 du projet de Déclaration ministérielle.

C. Dernières questions d'organisation

16. Le Comité a étudié l'organisation des travaux pour la Conférence ministérielle d'Astana telle qu'elle figure dans le document ECE/ASTANA.CONF/2011/7, ainsi que la liste des intervenants au titre du point 2 de l'ordre du jour et des participants aux tables rondes (ECE/ASTANA.CONF/2011/7/Add.1, version du 14 septembre 2011).

17. Le Vice-Ministre de la protection de l'environnement du Kazakhstan a informé les délégués d'un changement dans l'organisation des travaux de la séance du vendredi 23 septembre au matin, occasionné par la rencontre prévue du Premier Ministre avec les chefs de délégation.

18. Les membres du Comité ont pris note des informations fournies et ont fait des observations sur la liste des intervenants et des participants aux tables rondes qui serait modifiée en conséquence pour la Conférence. Les dernières moutures de l'organisation des travaux et de la liste des intervenants et des participants aux tables rondes seraient affichées près des deux entrées principales de la salle des séances plénières, ainsi qu'à proximité de l'entrée des salles où se tiendront les tables rondes.

III. Calendrier des réunions

19. Plusieurs délégations ont informé les participants à la réunion que les dates initialement proposées pour la dix-huitième session du Comité, soit du 24 au 27 avril 2012, coïncidaient avec celles d'une réunion prévue récemment à New York pour les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), à laquelle devaient participer de nombreux membres du Comité.

20. Le Comité a demandé au secrétariat de trouver d'autres dates pour sa dix-huitième session. Le secrétariat envisagerait différentes options, consulterait le Bureau du Comité et communiquerait ensuite ces nouvelles dates aux membres du Comité.

IV. Questions diverses

21. La Secrétaire du Comité a présenté les faits récents intervenus dans la préparation des contributions régionales à la Conférence Rio+20. La réunion préparatoire régionale de la CEE en vue de la Conférence Rio+20 était organisée à Genève les 1^{er} et 2 décembre 2011. Les documents et autres textes relatifs à la réunion étaient disponibles sur une page spéciale du site de la CEE³. Une des contributions importantes à la Conférence Rio+20 était un rapport interinstitutions sur le développement durable axé sur l'économie verte, en cours d'élaboration sous la coordination de la CEE. Un projet de ce rapport serait soumis à la réunion préparatoire régionale aux fins d'examen, avant l'établissement de sa version finale pour la Conférence Rio+20.

22. Le Comité a pris note des informations fournies.

23. Le Directeur de la Division de l'environnement a informé les participants à la réunion que la Secrétaire du Comité, M^{me} Monika Linn, avait été récemment promue au poste de Conseiller principal du Secrétaire exécutif de la CEE au Bureau du Secrétaire exécutif de la CEE.

24. Les membres du Comité ont adressé leurs chaleureux remerciements à la Secrétaire du Comité sortante pour ses années (plus de six) de travail dévoué au service du processus «Un environnement pour l'Europe» de la CEE, ainsi que du Comité.

V. Résumé des décisions du Comité

25. À sa session, le Comité:

a) A adopté l'ordre du jour de sa session extraordinaire, compte tenu du calendrier proposé;

b) A élu son Président ainsi que les autres membres du Bureau, comme précisé au paragraphe 11 *supra*;

c) A approuvé le projet de Déclaration ministérielle à soumettre à la Conférence ministérielle d'Astana (ECE/ASTANA.CONF/2011/L.6);

d) Est convenu que la Conférence devrait examiner le Programme de partenariat pour une «passerelle verte», comme prévu au paragraphe 17 du projet de Déclaration ministérielle;

e) A demandé au secrétariat de changer les dates prévues initialement (24-27 avril 2012) pour sa dix-huitième session;

f) A demandé au Bureau et au secrétariat d'assurer le suivi de ses décisions.

VI. Clôture de la session

26. Le Président a informé les membres du Comité qu'une fois établi le rapport de la présente session serait affiché sur le site Web de la CEE.

³ Voir <http://www.unece.org/env/sustainabledevelopment/rpm2011/rpm2011.html>.